



HOUEMONT

Le Messager ⁹³

publication à périodicité variable - Juin 2008

houdemont.fr



JUIN 2008

DATES A RETENIR

- | | |
|--|--|
| ▪ Permanence juridique | un samedi chaque mois |
| ▪ Balayage des rues | Vendredis 06 et 23 juillet, 1er, 14 et 29 août |
| ▪ Activités « Chenille » | les 8, 9, 10 juillet et
les 26, 27, 28 août - (03 83 54 38 53) |
| ▪ Rentrée des classes | Mardi 2 septembre |
| ▪ Don du sang | Vendredi 5 septembre |
| ▪ Forum des associations | Samedi 6 septembre – au Mancés (14H00-18H00) |
| ▪ Ramassage des objets hétérogènes | Mercredi 10 septembre |
| ▪ Distribution de compost | Jeudi 25 septembre |
| ▪ Rendez-vous du Développement
Durable (Isolation et énergie) | Jeudi 25 septembre - Mairie (18H00) |

Dépôt légal n°629 - JUIN 2008 - Mairie de Houdemont (03.83.56.21.22).

@mail : contact@mairie-houdemont.fr - Site Internet : <http://houdemont.fr>

Directrice de la Publication : Anne VALTON.

Commission de l'information : Clotilde COCHET, Brigitte MALGLAIVE, Daniel BIGEREL, Daniel MAGRON.

Mise en page : Isabelle DURAND

PRESEANCE

En préséance, le bureau d'études RISK PARTENAIRES a présenté au Conseil Municipal le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

1. Le DICRIM, document élaboré par le Maire, recense les risques majeurs encourus sur le territoire de la Commune de Houdemont :

- mouvements de terrain,
- transport de matières dangereuses,
- tempête,

et décrit les mesures spécifiques prises par le Maire pour y faire face.

2. Le PCS mis en place à l'initiative du Maire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

DELIBERATIONS

CONTRAT CANTINE SCOLAIRE

Le contrat de prestation de restauration, datant de 1985, se devait d'être renouvelé. Un appel d'offres a été lancé pour la fourniture de près de 19 000 repas.

La cantine scolaire accueille entre 120 et 130 enfants par jour d'école et nécessite pour leur accompagnement, le service et la garderie, la présence de 9 personnes.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un contrat d'un an avec la société AVENANCE pour la fourniture de menus à 5 composants : 1 entrée, 1 plat protidique (viande ou poisson), 1 légume (vert et/ou féculent), 1 fromage, 1 dessert + pain, au prix de 2,995 €. Ce prix ne comprend pas les frais de fonctionnement de la cantine.

La Commission Cantine sera chargée de suivre la qualité de la prestation.

TRAVAUX COMMUNAUX

Le Conseil Municipal mandate le Maire pour passer commande des travaux de réfection de la toiture de la salle Polyvalente à la SARL TOIT LORRAIN pour un montant de 47 218,98 € TTC.

DELEGATIONS DE FONCTION

Le Maire décide de confier les délégations de fonctions suivantes :

- CULTURE à Yves KLEJMANN
- ANIMATION à Abraham WASSIAMA.

INFORMATIONS DU MAIRE

Liste travaux de voirie 2008 programmés par le Communauté Urbaine du Grand Nancy :

- finalisation des études et acquisitions foncières sur la rue du Fonteno pour permettre sa programmation pour 2009 ;
- aménagement d'une traversée de la rue des Erables et la reprise du cheminement piétons, ces travaux viennent d'être réalisés ;
- remplacement, à partir du 30 juin, de l'enrobé de la chaussée rue de Chavigny jusqu'au chemin de Montauban ;
- réfection des cheminements piétonniers de l'allée des Prunus pour 60 000 €, début des travaux le 23 juin.

IL Y A 20 ans..... Le 4 juillet 1988

Gaston Lelièvre nous a quittés.



M. Gaston Lelièvre, maire de Houdemont, vient d'être emporté brutalement par un mal implacable. Ses obsèques auront lieu jeudi 7 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Goëric. Elles seront précédées d'une cérémonie civile, à 13 h 45, sur le parvis de l'hôtel de ville de Houdemont.

Originaire de Paris, où il naquit le 17 décembre 1920, Gaston Lelièvre fit ses études au lycée Poincaré à Nancy puis à l'École Supérieure de Commerce et à l'Institut Commercial de Nancy d'où il sortit avec le diplôme d'ingénieur commercial en 1939.

Réfractaire du STO (Service du travail obligatoire) pendant la guerre, il entra à la CGE à la Libération où il fit une carrière comme chef comptable.

Elu conseiller municipal en mars 1965, il fut coopté comme maire le 24 octobre 1966 à la suite de la démission de M. Meslin. Réélu conseiller en 1971, il fut reconduit dans ses fonctions de Maire. En mars 1977, pour des raisons professionnelles, il passait le flambeau à son adjoint, Robert Edel, pour un mandat de six ans avant d'être réélu en mars 1983. Il retrouva alors son fauteuil de premier magistrat. C'est sous son impulsion que Houdemont connaîtra le développement que l'on connaît.

La disparition brutale de Gaston Lelièvre a jeté la consternation au sein de Conseil Municipal et de la population de Houdemont.

(paru dans ER le 6 juillet 1988)

LE DEFI DU CŒUR



Dans 90% des cas, l'arrêt cardiaque est consécutif à des battements anarchiques du cœur, la fibrillation ventriculaire. Dans un premier temps, la victime s'effondre par manque d'oxygénation du cerveau et si rien n'est fait rapidement la mort peut survenir en moins de 10 minutes.

Chaque année, en France, 60 000 personnes décèdent de mort subite suite à un arrêt cardiaque, soit 6% de l'ensemble des décès. 80% de ces accidents surviennent à domicile et seuls 3% des personnes sont sauvées sans séquelles neurologiques. Les chiffres sont différents dans les pays anglo-saxons et Nord européens où 20% des victimes sont sauvées en moyenne.

Dans le cadre du projet « GRAND NANCY DEFI'B », la Commune de Houdemont s'est dotée de 2 défibrillateurs. Pour leur mise en service, il est indispensable de développer un réseau de SVP (Sauveteurs Volontaires de Proximité) bénévoles dans notre Commune. Une formation gratuite à l'utilisation des défibrillateurs, prise en charge par l'association « GRAND NANCY DEFI'B », sera donnée à chaque volontaire.

Les personnes désirant s'impliquer dans le projet « GRAND NANCY DEFI'B » peuvent contacter la Mairie au 03 83 56 21 22 pour proposer leurs services.



VIE SCOLAIRE

Formation aux premiers secours

Les 41 élèves du CM2 de l'école Maurice et Katia Krafft ont reçu la formation de Prévention et Secours Civique de Niveau 1. Madame le Maire a remis à chacun son diplôme et a vivement remercié Laurence ADLOFF, qui a bénévolement assuré cette formation dans le cadre du Contrat Local de Sécurité Intercommunal.

Etude et Cantine

Rappel

Les dossiers d'inscription pour l'étude surveillée et la cantine sont à retourner impérativement pour le 30 juin à la mairie.

Départ des surveillants de l'étude

Le 17 juin 2008, Madame le Maire a organisé un pot de départ pour remercier les étudiants Anne-Laure Estanqueiro et Mourtada Mbacke qui, depuis plusieurs années, assuraient la surveillance de l'étude à l'école primaire. Nous leur souhaitons une bonne réussite pour leurs études.

A la prochaine rentrée, bien entendu, nous accueillerons de nouveaux surveillants.

Houdemont « Rallye école »

Pour faire mieux connaître le village de Houdemont aux enfants des écoles, Monsieur MAHE, directeur d'école et quatre parents d'élèves, ont organisé un Rallye pédestre ayant pour thème « votre village ».

Une étape du Rallye consistait à composer de petits poèmes sur Houdemont.

Tous les poèmes sont exposés dans le hall d'accueil de la Mairie.

Voici deux extraits des réalisations de nos chers élèves.



Houdemont,
A Houdemont royaume des bonbons
Tes châteaux sont les plus beaux
Le Rouge-Bonnet qui nous effraie
Ne va pas nous attraper
Car c'est le village
Des enfants sages

Rallye Houdemont

Marcher vite c'est pratique, les indices c'est magiques,
A l'école ça rigole, les parents s'affolent.

Vive le Rallye : de la mairie au city,

Du château au L.P.O,

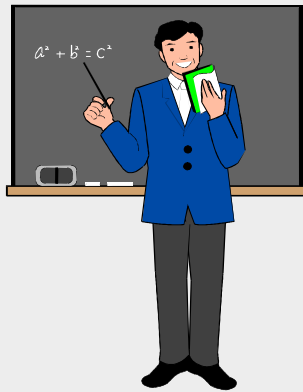
Merci facteur, Merci mamy, VIVE LE Rallye

Le centenaire de l'école communale de Houdemont

1908 - 2008 CENT ANS !

Dans le cadre du centenaire du bâtiment de l'Ecole Elémentaire, érigé en 1908, et en vue d'organiser une exposition, nous recherchons des photos de classe, fournitures d'écolier (plumes, plumiers, livres, buvards, diplômes...) ou tout autre objet se rapportant au monde de l'école communale.

S'adresser en Mairie à Madame DURAND (les matins) ou à Monsieur MAHE, Directeur de l'école.



Garderie des Lutins Houdemontais

La garderie périscolaire se tient dans les locaux de l'école maternelle de 7H30 à 8H30 et de 16H30 à 18H30 chaque jour de classe.

Tous les enfants de maternelle et de CP sont accueillis sans restriction.

Les enfants du CE1 au CM2 sont accueillis uniquement les matins 7H30 à 8H20 dans la limite des places disponibles.

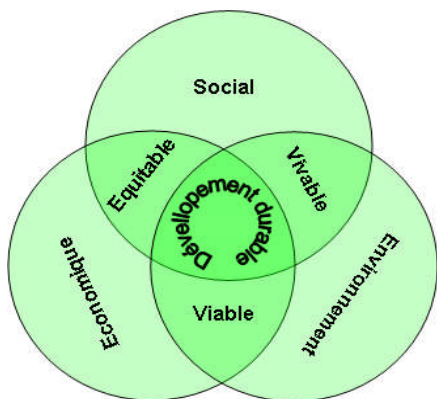
Concernant les enfants de l'école primaire, le personnel de la garderie assure leur l'accompagnement entre les deux sites.

Pour la nouvelle année scolaire, les inscriptions se feront le lundi 1er septembre 2008 de 14H30 à 17H30 à l'école Maternelle.

Contact : Sandrine NOËL : 03 83 54 59 04

Marie-Odile JEANPIERRE : 03 83 54 36 18

Réunion sur le Développement Durable

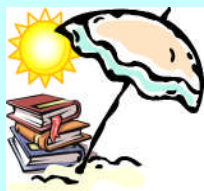


Le premier « RENDEZ-VOUS du DEVELOPPEMENT DURABLE » sur le thème « Comment récupérer l'eau de pluie ? » qui s'est tenu le mardi 17 juin a rassemblé un public très intéressé.

Le 2^{ème} Rendez-vous du Développement Durable sur le thème « Isolation et énergie » est fixé le jeudi 25 septembre à 18 heures à la Mairie.

Bibliothèque

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque municipale reste ouverte. **Rappel** des heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 16H00 à 18H00, -et le jeudi de 16H00 à 19H00.



Pour une ville propre

VILLE DE HOUEMONT

UN GESTE DE CIVISME
POUR UNE VILLE PROPRE



En complément des « CANISACS » déjà en place, des panneaux rappelant le civisme dont chaque citoyen doit faire preuve vont être disposés sur les massifs de la commune.

Merci de bien vouloir respecter les réalisations florales entretenues avec le plus grand soin par nos employés municipaux.

Rouge-Bonnet 2008



Cette année, la fête du Rouge-Bonnet, s'est déroulée dans une ambiance Tecktonik et les Houdemontais étaient au rendez-vous pour découvrir cette nouvelle danse.

Beaucoup d'autres animations (feux d'artifices, bûcher, restauration, musique et danse) étaient proposées aux spectateurs venus nombreux partager ce grand moment de joie.

Le Comité de Fêtes remercie tous les Houdemontais pour leur participation, les bénévoles

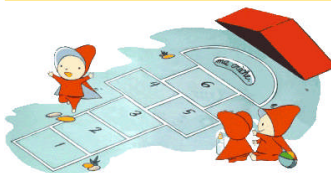
pour leur généreuse contribution et particulièrement les jeunes qui ont spontanément aidé à mettre en place et ranger le matériel.

Du pain frais



La pâtisserie - dépôt de pain du centre du village est fermée. Madame le Maire a fait appel à un boulanger de l'agglomération qui assurera la fourniture de pain et pâtisseries sur le parking de la Mairie, tous les jours (sauf le samedi) de 7H00 à 13H00.

Les Petits Chaperons Rouges



A partir du 1er septembre 2008, la Mairie d'Houdemont vous offre la possibilité de confier votre enfant à la crèche du Dynapole à Ludres. Ouverte

du lundi au vendredi, de 6H30 à 19H00, elle accueille les enfants de 0 à 4 ans.

2 places sont réservées aux habitants de Houdemont pour un accueil permanent ou occasionnel.

Tarif pour la famille : le barème national de la CAF.

Pré-inscription dès maintenant et de préférence par internet sur le site : <http://www.sphinxonline.net/chaperons/lpcr-nancy.inscription.htm>, code d'accès 54LNM ou par formulaire papier à retirer à la mairie.

Votre Messager

N'oubliez pas que vous pouvez consulter tous les Messager depuis janvier 2001 sur le site : <http://houdemont.fr>